

N°33 – 18^e année

Décembre 2024

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

À H Ñ H Ñ



REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

**Laboratoire de Recherche sur la Dynamique
des Milieux et des Sociétés**

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

UNIVERSITE DE LOME – TOGO

<https://ahoho.net/>

<https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

À H Ñ H Ñ

REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

BASE D'INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

SJIF Impact Factor

SJIF 2024 : 3.341

<https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

URL : <https://ahoho.net/>

Country : 🇲🇵 Togo

BASES DE RÉFÉRENCEMENT



Àhṣhṣ

Àhṣhṣ : que signifie ce vocable et pourquoi l'avoir choisi pour désigner une revue scientifique ?

Le mot ahṣhṣ prononcé àhṣhṣ, à ne pas confondre avec ahṣhlō, désigne en éwé le cerveau, au propre et au figuré, et aussi la cervelle. Il appartient au champ analogique de súśú "pensée", "idée" ; anyásā "intelligence" "connaissance". Anyásā désigne également la bronche du poisson.

Dans les textes bibliques, anyásā est mis en rapport synonymique avec núnya "savoir".

Mais pour exprimer le savoir scientifique, et la pensée profonde profane, on utiliserait Àhṣhṣ. Voilà pourquoi le vocable a été retenu pour nommer cette Revue de Géographie que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie se propose de faire paraître annuellement.

La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit d'organes de publication spécialisés en géographie dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de concurrence et d'évaluation et le milieu de la recherche scientifique n'est pas épargné par ce phénomène : certains pays africains à l'instar des pays développés, évaluent la qualité de leurs universités et organismes de recherche, ainsi que leurs chercheurs et enseignants universitaires sur la base de résultats mesurables et prennent des décisions budgétaires en conséquence. Les publications scientifiques sont l'un de ces résultats mesurables.

La publication des résultats de la recherche (ou la transmission de l'information ou du savoir est la pierre angulaire du développement de la culture technologique de l'humanité depuis des millénaires : depuis les peintures rupestres d'animaux (destinées peut-être à la formation des futurs chasseurs ou à honorer un projet de chasse) en passant par les hiéroglyphes des Egyptiens jusqu'aux dessins et écrits de Léonard de Vinci (les premiers rapports techniques). L'apparition de techniques d'impression bon marché a induit une croissance explosive des publications, et une certaine évaluation de la qualité était devenue nécessaire. Les sociétés savantes ont commencé à critiquer les publications, qui étaient souvent sous forme manuscrite et lues en public ; ce procédé est la version ancestrale de l'évaluation que nous pratiquons de nos jours. Aujourd'hui, une publication électronique multimédia accessible par un hyperlien, comportant un code exécutable et des données associées, peut être évaluée par toute personne au moyen d'un commentaire en ligne.

Le fait d'extérioriser les concepts de l'esprit des chercheurs et enseignants universitaires, de les consigner par écrit (avec les résultats et observations qui y sont associés), permet une conservation posthume des travaux de ceux-ci et rend leurs résultats reproductibles et diffusables. Certains estiment que cette « conservation externe de la mémoire » est le signe distinctif de l'humanité.

C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2007 la revue Ahṣhṣ afin que chaque géographe trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Puisse sa parution être transmise au sein des enseignants et chercheurs du LARDYMES de génération en génération.

Professeur Koffi A. AKIBODE

À H Ñ H Ñ

Revue de Géographie du LARDYMES

publiée par le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé.

Directeur :

Tchégnon ABOTCHI, Professeur Titulaire, Université de Lomé

Secrétariat de rédaction :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Martin Dossou GBENOUGA**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

Secrétariat administratif :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Koku-Azonko FIAGAN**, Maître de Conférences, Université de Lomé

Comité scientifique :

- **Jérôme ALOKO-N'GUESSAN**, Directeur de Recherche, Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Maurice Bonaventure MENGHO**, Professeur Honoraire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Benoît N'BESSA**, Professeur Honoraire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Yolande OFOUEME-BERTON**, Professeure Titulaire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Oumar DIOP**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal
- **Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE**, Professeure Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Henri MONTCHO**, Professeur Titulaire, Université Zinder, Niger
- **Nébié OUSMANE**, Professeur Titulaire, Université à l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- **Céline Yolande KOFFIE-BIKPO**, Professeure Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Paul Kouassi ANOH**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Arsène DJAKO**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Tchégnon ABOTCHI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Placide F. G. A. CLEDJO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo

- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Kossiwa ZINSOU-KLASSOU**, Professeure Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Toussaint VIGNINOU**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Bernard FANGNON**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Adrien DOSSOU-YOVO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Fidèle Marcellin ALLOGHO-NKOGHE**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure de de Libreville, Gabon
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

Comité de lecture

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo
- **Ludovic Baïsserné PALOU**, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure de N'Djaména, Tchad
- **Vincent MOUTEDE-MADJI**, Maître de Conférences, Université d'ATI, Tchad
- **Dangnisso BAWA**, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Photo couverture _ *Ah̄h̄h̄* _ Décembre 2024 : Exode de pasteurs nomades à Han Bonbhor au Tchad
(Crédit : Ludovic Baiserne PALOU)

Copyright © reserved « Revue À H Ñ H Ñ »

Site Internet de la revue *Ah̄h̄h̄* : <https://ahoho.net/>

The journal is indexed in : SJIFactor.com, <https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

AVIS AUX AUTEURS

La *Revue Ah5h5*, Revue de Géographie du LARDYMES (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s)) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots au plus), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (problématique, objectifs, hypothèses compris), Approche méthodologique, Résultats et analyse des résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques. Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
- **1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
- **1.1.1. Troisième niveau (Times 11 gras italique)**
- **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times, 10 gras italique)**

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 8 gras italique). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (K. Sokémawu, 2012, p. 251) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage.

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou de l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, France, 345 p.

BAKO-ARIFARI Nassirou, 1989, *La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, FLASH, UNB, Cotonou, Bénin, 73 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, France, 368 p.

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, France, 153 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, France, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, France, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, Togo, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL)

NOTA BENE

- ✚ Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article
- ✚ Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- ✚ Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2 45.
- ✚ En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- ✚ Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace entre les paragraphes.

4. Structuration de l'article

Introduction, Méthodologie (Approche), Résultats et analyses, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.

Résumé

Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction (A ne pas numéroter)

Elle doit comporter la problématique de l'étude (constat, problème, questions), les objectifs et si possible les hypothèses.

1. Outils et méthodes (Méthodologie/Approche)

L'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

2. Résultats et analyses

L'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article.

3. Discussion

La discussion est placée avant la conclusion. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Conclusion (A ne pas numéroter)

Le texte devra être saisi en Word et enregistré sous version 97/2003 puis envoyé par courriel à : revueahoho@yahoo.fr et yves.soke@yahoo.fr. La Revue *Àh5h5* reçoit les articles du 1^{er} mars au 31 juillet, des contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Un article accepté pour publication dans la Revue *Àh5h5* exige de ses auteurs, une contribution financière de 50 000 F CFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

N. D. L. R.

Sommaire

Codjo Clément GNIMADI

Dynamique des espaces culturels dans la commune lacustre des Aguégoués au Sud-Benin p. 1-14

Jean Marie Kouacou ATTA, Alek Landry N'GUESSAN, Fulgence Kouassi N'GUESSAN

Analyse de l'état d'évolution de la forêt classée de Besso (Département d'Adzopé, Côte d'Ivoire) p. 15-26

Aude NIKIEMA, Marilyn ZEBE SOME, Marie-Thérèse ARCENS SOME

Les jardins potagers à Ouagadougou : ancrage urbain et multifonctionnalité p. 27-40

Adama TOURE

Les productions maraichères aux abords des villages face aux maladies professionnelles des agricultrices dans le département de Korhogo en Côte d'Ivoire p. 41-52

Dangniso BAWA, Laldja KANKPENANDJA, Zébété Koko HOUEDAKOR

Morphologie, états de surface et inondations dans le quartier Avédji à Lomé (Togo) p. 53-64

Christian DAUDINGADE, Joseph YOUTA HAPPI, Laohoté BAOHOUTOU

Croissance urbaine et vulnérabilité au risque d'inondation dans la commune de 7^{EME} arrondissement de N'Djamena (Tchad) p. 65-81

Kobenan Marc KOUASSI, Anne Marilyse KOUADIO

Couverture sociale et niveau d'implication des assurances santé dans le recouvrement des soins de santé des ménages des quartiers Avocatier et Akeikoi dans la commune d'Abobo-Abidjan (Côte d'Ivoire) p. 82-97

Tchékpo Théodore ADJAKPA

Prévention des risques professionnels et environnementaux sur le site et au voisinage de la GDIZ (Zone industrielle de Glo-Djigbé) dans les communes de Zé et de Tori-Bossito au Sud du Bénin p. 98-115

Koulotioma Issa SORO

Le département de Ouangolodougou, espace de faibles impacts des investissements socioéconomiques du conseil régional en milieu rural (Région du Tchologo, Côte d'Ivoire) p. 116-130

Tchan André DOHO BI, Kouakou Kra Romaric SECREDOU

Dynamique spatiale et évolution des infrastructures et équipements de base à Dimbokro (Centre-Est, Côte d'Ivoire) p. 131-143

Siriki YÉO, Sindou OUATTARA, Kouamé Fulgence KOUAME

Canne villageoise de la SUCAF-CI et conditions de vie des exploitants dans la sous-préfecture de Badikaha au Nord de la Côte d'Ivoire p. 144-157

Amadou KONE

Marché de Sabalibougou en commune V du district de Bamako : une opportunité d'écoulement de produits maraichers de Gouana au détriment de sa population dans la commune rurale de Kalabancoro p. 158-166

<i>Madinatètou TAKILI, Taméon Benoît DANVIDE, Komlan ODJIH</i>	
Atakpamé, une ville d'habitat précaire : une analyse à partir du quartier Djama	p. 167-178
<i>Aya Roche Franchette KOFFI, Akoua Assunta ADAYÉ, Yao Jean-Aimé ASSUÉ</i>	
Développement de la culture d'anacarde et risques d'insécurité alimentaire dans la région du Béré (Côte d'Ivoire)	p. 179-191
<i>Esaïe OULONA, Trépose NEINLEMBAYE, Amadou ADOUM FORTEYE, Médard NDOUTORLENGAR</i>	
Analyse des facteurs de déperdition scolaire dans les zones de production de berbéré dans le département du Lac Fitri au Tchad	p. 192-208
<i>Diomandé GONDO, Youssouf COULIBALY, Iba Dieudonné DELY</i>	
Impact de l'usage des pesticides sur la sante des paysans à Gouessesso dans l'ouest ivoirien	p. 209-218
<i>Vincent MOUTEDE-MADJI, Antoinette DENENODJI, Man-na DJANGRANG, Mouldjidé ALLARAMADJI</i>	
Cartographie par télédétection de l'occupation du sol de la ville de Moundou au Tchad	p. 219-233
<i>Sandra Akossiwa ADADE, Koku-Azonko FIAGAN</i>	
Lofty Farm Sarl, une ferme piscicole modèle dans le paysage aquacole togolais	p. 234-250
<i>Seïdou COULIBALY, Aka Giscard ADOU, Youssouf TIENE</i>	
Contraintes de la production cacaoyère durable et développement de nouvelles cultures dans les milieux ruraux de la sous-préfecture de Zoukougbeu (Centre-Ouest Ivoirien)	p. 251-267
<i>Frédéric BATIONO, Issa SORY</i>	
Gouvernance de l'eau et perception du rôle d'un comité local de gestion : cas du comité des usagers de l'eau du barrage de Salbisgo au Burkina Faso	p. 268-279
<i>Mintre BOUDOU, Zoukougbeu OURO-GBELE, Koudzo SOKEMAWU</i>	
Les politiques de planification urbaine de la ville de Tsévié au Togo	p. 280-298
<i>Minallah ADOUM, Obed ASSOUE, Boubou AMINOU, Médard NDOUTORLENGAR</i>	
Caractérisation des agrosystèmes du bassin de Mayo-Dallah au Sud-Ouest du Tchad	p. 299-309
<i>Djim-Assal DATOLOUM, Angeline KEMSOL NAGORNGAR, Mahamat Adoum MAHAMAT SEID, Toussaint MINGANODJI DINGAOGOTO</i>	
Analyse des activités anthropiques sur la diversité floristique aux abords du lac Fitri	p. 310-324
<i>Emmanuel SOVI, Françoise VALEA, Asaï Akinni Gervais ATCHADE, Expédit Wilfrid VISSIN</i>	
Variabilité intra-saisonnière des pluies et production agricole dans la Commune d'Allada au sud du Bénin	p. 325-337

ATAKPAME, UNE VILLE D'HABITAT PRECAIRE : UNE ANALYSE A PARTIR DU QUARTIER DJAMA

Madinatètou TAKILI

Maître-Assistant

Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé/UL

E-mail : mtakili1970@yahoo.fr

Taméon Benoît DANVIDE

Maître de Conférences

Ecole Africaine des Métiers d'Architecture et d'Urbanisme

E-mail : bendanvide@gmail.com

Komlan ODJIH

Maître-Assistant

Université de Kara

E-mail : manuok0201@gmail.com

Reçu le 10 août 2024 ; Révisé le 15 septembre 2024 ; Accepté le 03 octobre 2024

Résumé : Les villes secondaires togolaises brillent par la précarité des conditions d'habitation. La situation est alarmante à Atakpamé, ville à site montagneux. Capitale régionale, Atakpamé est marquée par une importance des quartiers d'habitats précaires à l'instar de Djama. Ce dernier se particularise par un paysage du bâti vétuste, l'entassement des constructions et un déficit chronique des équipements urbains de base. Cet article décrit la précarité de l'habitat à Djama.

La méthodologie s'est appuyée sur la documentation, l'observation des pratiques résidentielles et des entretiens auprès des différents acteurs. Pour cette étude, une enquête a été réalisée auprès de 109 chefs de ménages. Elle a permis de relever des caractéristiques de 97 concessions, et de recenser les équipements d'intégration urbaine. Kobotoolbox et le logiciel SPSS ont été utilisés pour collecter et traiter les données de terrain pour les analyser.

Les résultats montrent que Djama s'étend sur Oké Aféyé, une colline aux flancs accidentés, soumis à une intense érosion hydrique et où la majorité des structures du bâti sont dégradées. Ce quartier n'est pas structuré et les concessions y sont entassées. 95% d'entre elles ne sont pas accessibles par la desserte viaire. En outre, 92,7% de ces concessions sont vétustes et 84,5% des toitures sont des bâtisses usées. De même, 97,9% des concessions ne disposent pas d'une clôture et la plupart des ménages vivent dans une promiscuité prononcée. Concernant des équipements annexes, 93,7% des latrines et 91,4%

des toilettes sont en état défectueux. De plus, 95,4% des concessions ne sont pas connectées au réseau d'eau potable et 75,2% au réseau d'électricité.

Mots-clés : Habitat précaire, quartier non structuré, habitat urbain, exclusion spatiale, Djama, Atakpamé.

ATAKPAME, A CITY OF PRECARIOUS HOUSING : AN ANALYSIS FROM THE DJAMA DISTRICT

Abstract: Togolese cities are notable for the precariousness of housing conditions, and the situation is more alarming in cities with unstable topography like Atakpamé. Regional capital with a mountainous location, this city is marked by the importance of precarious housing neighborhoods like Djama. The latter is characterized by veturist bulding landscape, overcrowding of buildings and chronic deficit of basic urban amenities. This article aims to describe the factors of housing insecurity in Djama.

The methodology was based on the mobilization of documentation, observation of the phenomenon and interviews with different stakeholders. The study carried out a survey of 109 heads of household and recorded the characteristics of 97 homes. She carried out a census of urban integration facilities.

The study shows that Djama extends over Oké Mèfa, a hill with rugged sides, subject to intense water erosion, and the majority of the building structures are degraded. This neighborhood is not structured and has fewer service roads. The built landscape reveals an anarchic accumulation of concessions, 95% of them being accessible only by pedestrian paths. In addition, 92.7% of concessions are dilapidated and degraded, and 84.5% of building roofs are in poor condition. Likewise, households live in permanent promiscuity, with 97.9% of compounds not having a fence. Regarding ancillary equipment, 93.7% of latrines and 91.4% of toilets are in defective condition. Finally, 95.4% of concessions are not connected to the drinking water network and 75.2% to the electricity network.

Keywords : Precarious housing, unstructured neighborhood, urban habitat, space exclusion, Djama, Atakpamé.

Introduction

Le logement est une infrastructure urbaine essentielle qui occupe dans l'échelle des

besoins une place primordiale. Support de la qualité de l'intégration urbaine et de l'aménagement de l'espace, il montre le niveau de développement d'une ville. De nombreux auteurs ont démontré l'existence d'une relation statistique positive et significative entre les conditions de l'habitat et le niveau de développement de la ville. A ce propos, M. Takili (2014, p. 154) écrit : « Le logement est un équipement qui permet de jauger le degré d'organisation d'une ville ». Malgré son importance, l'habitat reste dans les villes africaines le parent pauvre des politiques publiques, et ces villes brillent par l'ampleur et la prolifération des quartiers précaires. Comme le souligne l'ONU-Habitat (2018, p. 49) « Les problèmes les plus visibles dans les métropoles auxquels les gouvernements africains éprouvent de grandes difficultés et doivent faire face, restent la prolifération de l'habitat précaire et des bidonvilles ». Ces zones prennent une ampleur extrêmement préoccupante ; ce qui fait souligner à I. N. Mouchili et B. Mougoué (2022, p. 58), qui ont travaillé sur les villes camerounaises que « l'habitat précaire insalubre reste le tissu le plus étendu à Yaoundé où on dénombre presque 50 quartiers précaires qui couvrent 70% de l'espace urbain ».

Les villes togolaises vivent cette précarité de manière récurrente. Se loger décentement dans ces centres est une question préoccupante, et l'INSEED (2022, p. 9) montre que presque 90% des citoyens togolais vivent dans des conditions de logement malsain. Ce type d'habitat apparaît sous diverses formes, entre autres, le bâti en matériaux de récupération, le bâti inondable, le bâti vétuste et/ou dégradé, ce dernier étant privilégié par cette étude. Il apparaît dans toutes ses dimensions à Atakpamé et est visiblement frappant dans le quartier Djama. Noyau des autochtones, situé au centre-ville, Djama se particularise par un

paysage du bâti vétuste. L'entassement des habitations sur des collines aux flancs accidentés est en totale déphasage avec des dispositifs urbanistiques de l'Arrêté 36 du décret 228 de 1967. A ce propos, Agence ECAUH (2001, p. 39), écrit : « Djama est caractérisé par un habitat sous-intégré marqué par de vieilles maisons ». Ce quartier n'est pas structuré et souffre de l'extension des réseaux divers et d'accès aux équipements de commodité urbaine. Ainsi, C. Sosson *et al* (2022, p. 29), estiment que les quartiers résidentiels, érigés sur des versants collinaires, sont exposés aux risques d'instabilité. Cette extension des quartiers précaires à Atakpamé pose des problèmes d'intégration urbaine des populations et impacte négativement le paysage pittoresque de « la ville aux sept collines ». Ces observations soulèvent des questions ci-après : quels sont les facteurs de la précarité de l'habitat à Djama et comment se manifeste cette précarité ?

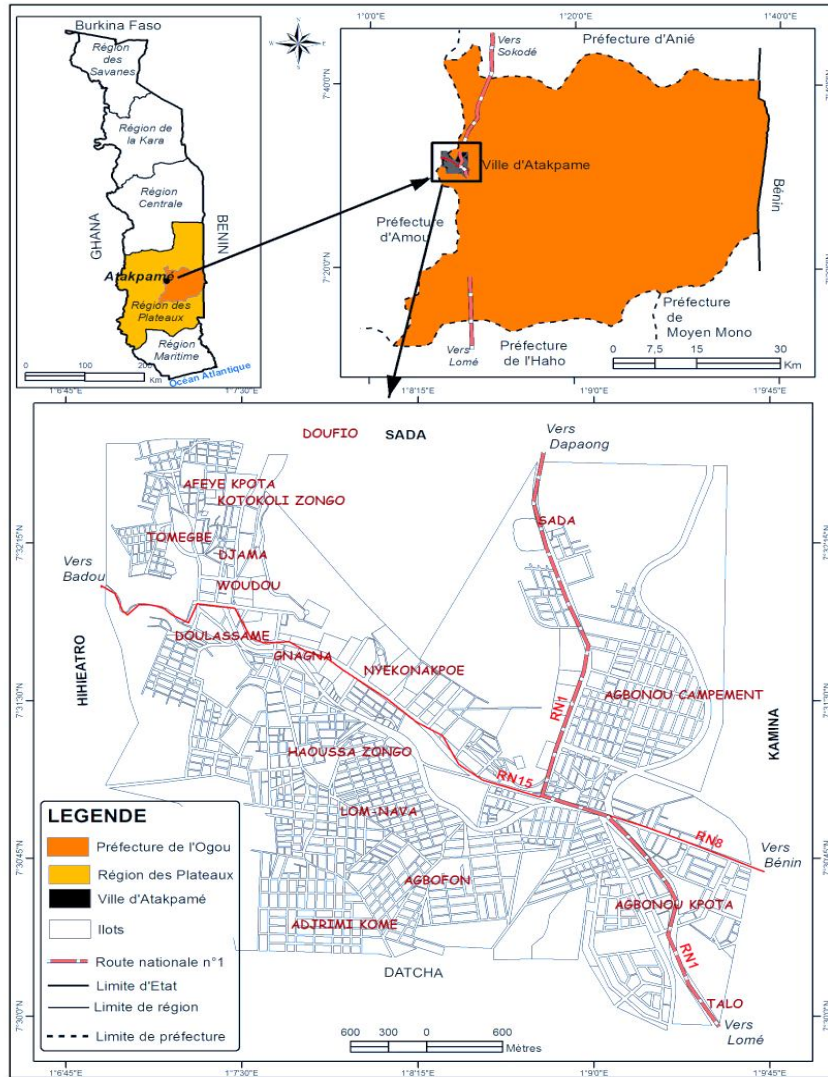
Cette étude vise de façon générale à étudier les facteurs de la précarité de l'habitat à Djama. Spécifiquement, il s'agit de décrire le site du bâti, de déterminer la structure du tissu et les caractéristiques du bâti et d'analyser l'accès des populations aux équipements de commodité urbaine.

1. Cadre de l'étude et méthodologie de collecte des données

1.1. Atakpamé, une ville au centre du Togo

Atakpamé est une capitale régionale située au sud du Togo. Chef-lieu de la Région des Plateaux et de la préfecture de l'Ogou, Atakpamé est limitée au nord par les villages Doufio et Gbékon, au sud par les villages Talo et Aveté, à l'ouest par le centre semi-urbain Hihéatro et à l'est par Kamina. La ville se situe plus précisément entre 7°47'-7°56'N et 1°11'-1°16'E (Carte n°1).

Carte n°1 : Localisation de la ville d'Atakpamé



Source : D'après les données de l'INSEED, 2021, carte réalisée par M. Takili.

Cette ville occupe un positionnement stratégique attractif en termes de centre de transit par l'intersection de la route nationale N°1 reliant Lomé aux pays du Sahel et la nationale N°8 qui relie le Bénin au Ghana ; ce qui renforce le pouvoir attractif d'Atakpamé. Elle se singularise par son site montagneux qui lui confère le statut de « la ville aux sept collines » et de résidence climatique par excellence.

1.2. Collecte des données de recherche

L'approche méthodologique adoptée correspond à deux volets de méthode que sont la méthode qualitative et la méthode quantitative. La méthode qualitative a concerné la recherche documentaire, l'observation de terrain et des entretiens avec divers acteurs. Celle quantitative a consisté à

la constitution de l'échantillon ménage et l'échantillon des concessions. Elle a mobilisé des documents en lien avec l'habitat et les pratiques d'insertion urbaine. Des données des recensements et des planches de lotissement ont été consultées et analysées. Il a été recensé les équipements de commodité urbaine existant dans le quartier Djama. Des entretiens ont été organisés avec divers acteurs entre autres, le responsable du Comité de Développement du Quartier, le chef du canton de Djama, le responsable de la Direction des Services Techniques, de la planification et du service de Topographie de la commune Ogoou 1.

Se basant sur les résultats du cinquième recensement général de la population et de l'habitat de 2021, un échantillon de 109 chefs de ménages a été soumis à un questionnaire et

un échantillon de 97 concessions a été retenu. Ces dernières ont été choisies au hasard en raison du caractère non structuré du quartier. La plateforme kobotoolbox et un appareil GPS ont servi à collecter des données, lesquelles sont traitées par le logiciel SPSS en vue de réaliser des tableaux et des graphiques.

2. Résultats et analyses

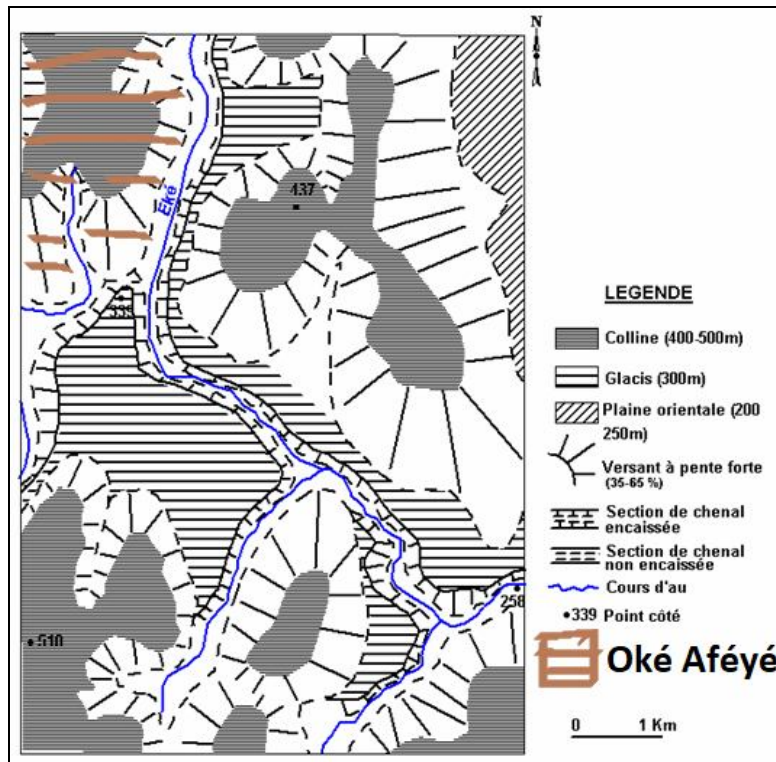
Les résultats sont organisés en trois parties à savoir la naissance et le peuplement de Djama, le cadre physique du site bâti de Djama et le paysage physique des concessions puis l'accès aux équipements de commodité urbaine.

2.1. Djama, un quartier bâti sur les flancs collinaires

La configuration du relief revêt une grande importance dans l'occupation humaine et l'aménagement d'une ville, les pentes raides étant des zones instables, peu ou pas utilisées. Atakpamé est blottie entre les monts Akposso à l'Ouest et la plaine du Mono à l'Est. Son cadre physique présente une succession de collines dont les principaux sont Oké Omikossi, Oké Aguéma, Oké Ekpa, Oké Ologbo, Oké Botabali, Oké Aféyé et Oké Mèfa. Ces dernières culminent entre 450 et

600 m d'altitude et offrent un paysage pittoresque à la ville. Ainsi, Atakpamé est qualifiée de « Ville aux sept collines ». Cette situation a imposé un développement diffus de l'habitat, et conduit à un certain enclavement urbain. Sur ce point, K. Nunyabu (1987, p. 21), souligne que « La topographie oriente l'urbanisation d'Atakpamé en lui donnant une morphologie linéaire et une distribution diffuse de l'habitat sur des versants à forte dénivellation ». Ces collines ont des versants accidentés. Faisant le diagnostic topographique de la ville, D. Bawa (2017, p. 15) précise que le site d'Atakpamé est dominé de lignes de crêtes, marquées de collines aux versants abrupts de 35 à 65% ; ce qui, selon. L'Agence ECAUH (2001, p. 77), n'est pas propice aux constructions puisque selon cette agence, la pente d'un flanc de colline ne devrait pas dépasser 20%. Dans ce contexte, C. Sosson *et al* (2022, p. 28), précisent que les versants à forte dénivellation sont instables et limitent l'extension du bâti et des réseaux divers. C'est sur l'une de ces collines, notamment celle de Oké Aféyé que s'est établi le quartier Djama comme le démontre la figure n°1.

Figure n°1 : Carte géomorphologique du site de Djama



Source : Réalisé par M. Takili, septembre 2024.

Sur les flancs accidentés de ces collines, le ruissellement d'eau est intense et l'érosion est active ; ce qui n'est pas favorable à la stabilité physique du site et des concessions. Ainsi, d'après les enquêtes de terrain, sur 97

concessions, 73,2% présentent des fondations déstructurées par suite du ruissellement diffus et 36% des fondations sont instables (Planche n°1).

Planche n°1 : Vue partielle de la colline Oké Aféyé (a) et l'impact de l'érosion en (b)



Source : DANVIDE T. B., vues prise en août 2024.

La planche n°1 montre une vue partielle du flanc du site de Oké Aféyé (a) et le déchaussement des fondations par l'érosion (b). A ce propos, D. Bawa (2017, p.14), a affirmé que l'érosion généralisée qui se signale sur les versants de Djama déchausse les bâtiments et dans une moindre mesure provoque des glissements de terrain ». C'est dire que le cadre physique accidenté dans lequel s'est développé Djama entrave l'implantation sécurisée des constructions, surtout dans une zone de climat guinéen à forte pluviométrie avec des hauteurs d'eau qui se situent entre 800 et 1200 mm d'eau, voire 1500 mm.

2.2. Un noyau des autochtones à croissance démographique stagnante

Quartier du centre-ville d'Atakpamé, Djama reste malheureusement moins attractif.

2.2.1. Djama ou le bastion des autochtones

Atakpamé est l'une des principales villes précoloniales du Togo. La création de cette ville par les Tchetti, les Woudou et les Djama, de souche Ana-Ifè, remonte au XVI^{ème} siècle. Face aux conflits et razzias, les populations vont trouver refuge à Atakpamé dont la position avantageuse de cuvette, cernée de collines, les mettait à l'abri des incursions du royaume d'Abomey. L'occupation de l'espace a conduit à la création des quartiers Gnagna, Woudou et Djama. Ces populations installées en toute sureté pratiquent leurs activités commerciales. Dès lors, Atakpamé évolue comme un centre administratif important qui

s'est renforcé pendant la période coloniale allemande par la création du chef-lieu du cercle d'Atakpamé. A partir de cet instant, elle attire d'autres populations qui vont cohabiter avec le substrat socio-culturel historique. Ces quartiers sont quasiment prédominés par les autochtones.

D'après les enquêtes de terrain, sur 109 ménages enquêtés à Djama, 102, soit 93,6% sont des autochtones et sont d'ethnie ana ou adja. Chacun de ces trois quartiers fondateurs de la ville correspond en réalité à un groupe ethnique longuement conservé à l'intérieur des trois quartiers (L. Berges, 2015, p. 11). On distingue encore les clans fondateurs de la ville où prédominent les différentes ethnies. De nouveaux quartiers s'y ajoutent. Il s'agit de Kossi-Kiti, de Lom Nava, de Haoussa Zongo, de Kotokoli Zongo, de Afeye Kpota, de Nyékonakpoè, de Agbonou. Ces derniers enregistrent des constructions de tout genre ; signe de l'accroissement de la population.

Ces nouveaux quartiers connaissent un accroissement de la population contrairement aux noyaux anciens à l'instar de Djama, quartier à population stagnante voire en déclin.

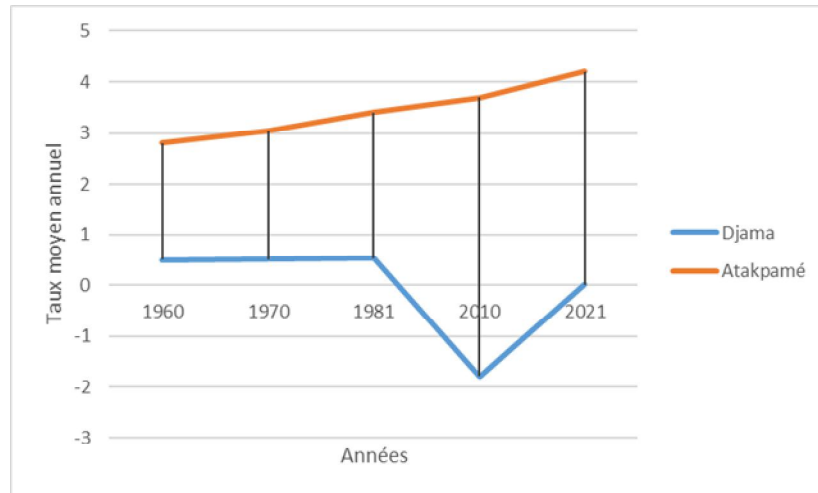
2.2.2. Djama, un quartier dégradé et en déperdition démographique

Le déclin de Djama est analysé sous l'angle de la population, du cadre de vie et du bâti. La ville d'Atakpamé est en pleine dynamisme démographique. La population est en forte accroissement. Elle est passée de 69 221 hbts

en 2010 à 83 764 hbts en 2021, soit un accroissement moyen annuel de 4,2% (INSEED, 2022, p. 11). Ce qui n'est pas le cas pour le quartier Djama où on note depuis des

décennies, une situation de stagnation de la population, voire en déclin comme le montre la figure n°2.

Figure n°2 : Accroissement moyen annuel des populations de Djama et d'Atakpamé de 1970 à 2021



Source : RGPH, 1970, 1981, 2010, 2021 et travaux de terrain, juin 2024.

La figure n°2 montre que la population de Djama est quasi-stagnante après une phase de croissance relative entre 1960 et 1981. De 1981 à 2010, on note un déclin démographique avec un taux d'accroissement moyen annuel négatif (-1,78%). Ainsi, l'Agence ECAUH (2001, p. 32) souligne qu'entre 1970 et 1997, Djama a enregistré une baisse de la population de 19%. Cette population est stagnante de 2010 à 2021 (0,02%). Cela s'explique prioritairement par l'installation dans ce quartier des élèves-professeurs avec la reprise de la formation à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) qu'abrite la ville d'Atakpamé. Au cours de ces mêmes périodes, la ville d'Atakpamé a connu une forte augmentation de la population avec un taux moyen annuel supérieur à 3%, voire 4,2% entre 2010 et 2021.

La stagnation de la population de Djama s'analyse également au niveau de la baisse des densités de population. Ainsi, avec une superficie de 26 ha, la densité est passée de 249,4 hbts/ha en 1970 à 186,9 hbts/ha en 2021 (L. Berges, 2015, p. 16 ; INSEED, 2021, p. 8).

De cette analyse, il ressort que le quartier Djama n'est pas attrayant, sûrement au regard de la dégradation de son cadre de vie et des mauvaises conditions d'habitation.

2.3. Djama, un quartier non structuré avec un bâti en ruine

2.3.1. Djama, un quartier non structuré et d'accessibilité difficile

Le quartier Djama se particularise par l'entassement anarchique des constructions. Le quartier n'est pas structuré, ni n'a bénéficié d'une opération de restructuration. On note une implantation anarchique des constructions et une quasi-absence des voies de desserte. A ce propos, Djama est dépourvu de découpage parcellaire et la circulation y est constituée d'espaces interstitiels existants entre les constructions (Agence ECAUH, 2001, p. 44). D'après les enquêtes de terrain, on y dénombre deux voies secondaires pavées en blocs de quartzite qui traversent le quartier et débouchent sur Aféyé-Kpota et cinq voies de desserte en terre à praticabilité limitée aux piétons (Planche n°2).

Planche n°2 : Route pavée Djama-Afeyé Kpota (a) et rue de desserte (b)

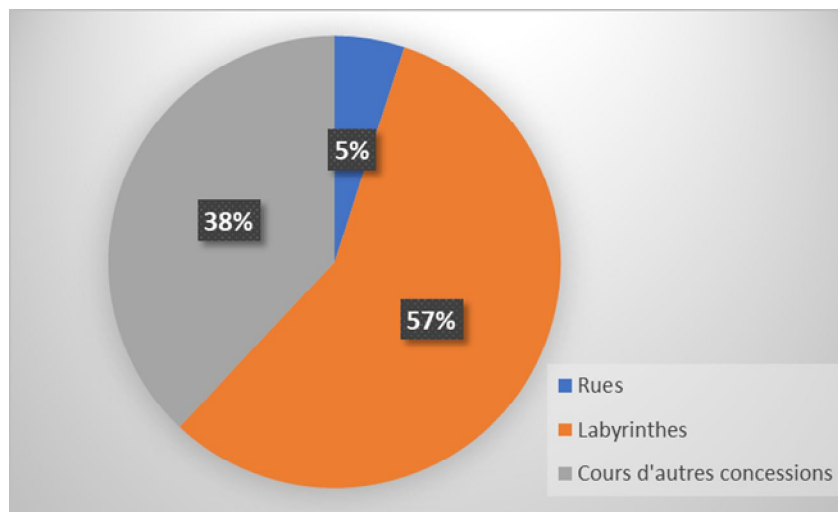


Source : DANVIDE T. B. et ODJIH K., vues prises en juin 2024.

La planche n°2 montre l'unique voie asphaltée qui traverse Djama (a) et une voie de desserte impraticable en (b). Le déficit du quartier en voies de desserte entrave non

seulement l'extension des réseaux divers mais aussi à l'accès adéquat des résidents à leur concession (Figure n°3).

Figure n°3 : Modes d'accès aux concessions à Djama

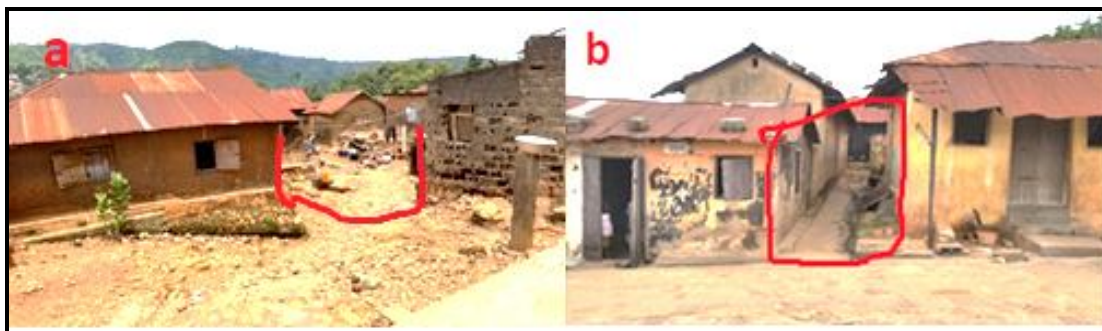


Source : D'après les résultats des travaux de terrain, août 2024.

D'après la figure n°3, la quasi-totalité des enquêtés, soit 94,5% accèdent à leurs maisons par des pistes piétonnes (56,9%), soit à travers des cours des maisons voisines (37,6%). Ainsi, ce quartier est particulièrement riche en labyrinthes qui traversent des cours ou passent

derrière des maisons (Planche n°3). Cet état de fait limite non seulement les déplacements adéquats dans le quartier Djama mais aussi l'extension des réseaux divers et l'accès facile aux concessions.

Planche n°3 : Labyrinthe passant par des cours (a) et piste piétonne entre les maisons (b)



Source : DANVIDE T. B., vues en juin 2024.

La planche n°3 montre en (a) un labyrinthe qui passe par des cours des maisons et en (b)

une voie piétonne entre deux maisons et qui permettent d'accéder d'autres maisons.

2.3.2. Djama, un quartier au bâti vétuste et indécant

Le paysage bâti de Djama frise un quartier en ruine. Qu'il s'agisse des matériaux des

constructions ou de leur état, la consistance physique du bâti laisse à désirer (Tableau n°1).

Tableau n°1 : Etat des structures des concessions

Structures du bâti	Etat des concessions					Total
	Bon	Vétuste	Déstructuré	Fissuré	Déchaussé	
Murs	7	62	12	17		97
Toitures	15	43		28	11	97
Soubassement	48		23	9	17	97

Source : D'après les travaux de terrain, mars 2024.

Le tableau n°1 montre que les structures importantes ou essentielles du bâti sont dans une mauvaise posture. Au niveau des murs, 92,7% des concessions ne sont pas en bon état. Ainsi, 63,9% des concessions ont des murs vétustes, 12,4% sont déstructurés désorganisant l'ensemble de l'ossature et 17,5% fissurés. Seulement, 7,2% des concessions ont des murs en bon état. Concernant la toiture, 84,5% des toitures des concessions sont en mauvais état. Elles sont en état d'usure (44,2%) ou elles portent des

fissures (28,9%), d'autres toitures sont déchaussées et soutenues par des blocs de cailloux (11,3%). S'agissant du soubassement (fondation), support essentiel du bâti, la majorité des fondations, soit 50,6%, sont en mauvais état et 49,4% sont relativement solides. Parmi les fondations en situation critique, 23,7% sont déstructurées, 9,3% portent des fissures saillantes et 17,5% sont déchaussées montrant des stigmates de l'érosion (Planche n°4).

Planche n°4 : Murs pisés vétustes (a), toiture usée (b) et fondation déchaussée (c, d)



Source : TAKILI M., vue prise en juin 2024.

Comme le montre la planche n°4, on retrouve dans le secteur d'étude, des concessions aux murs en pisé vétustes en (a), des toitures aux tôles usées et décoiffées, supportant des blocs de cailloux en (b) et des fondations déchaussées (c, d). Par ailleurs, les résidents

du quartier Djama sont exposés à une promiscuité prononcée en l'absence des clôtures, et les enquêtes révèlent que 97,9% des concessions ne sont pas clôturées (Planche n°5).

Planche n°5 : Clôture en tôles usées (a) et maisons sans clôtures en (b)



Source : TAKILI M., vue prise en juin 2024.

A travers la planche n°5, on découvre la promiscuité auxquelles les résidents sont exposés. Sur la photo a, on retrouve une clôture précaire en tôles usées alors que la photo b montre la cour d’une maison non clôturée. Quant aux équipements annexes aux concessions, entre autres, les latrines et les

douches. Il en est de même pour des équipements annexes aux concessions tels que les latrines (93,7%) et les douches. Ces dernières sont souvent en état de dysfonctionnement lorsqu’elles y existent (Planche n°6).

Planche n°6 : Etat de dégradation et d’insalubrité des toilettes



Source : DANVIDE B. T., vues prises en mars 2024.

La planche n°6 fait apparaître sur la photo (a), une latrine en mauvais état et sans toiture et soutenue par des troncs d’arbre alors que la photo (b) montre une douche en tôles. Ces dimensions physiques et qualitatives des concessions sont des indices physiques qui témoignent de la précarité des conditions d’habitation.

Le quartier de Djama brille par les difficultés d’extension des réseaux divers en raison de l’implantation anarchique et l’entassement des constructions. Ainsi, disposer de l’eau potable de la Togolaise des Eaux (TdE) ou de l’électricité de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) dans la concession, se révèle quasi-impossible pour une grande majorité des ménages (Tableau n°2).

2.3.3. Djama, un quartier pauvre en infrastructures de commodité urbaine

Tableau n°2 : Accès à l’eau de la TdE et à l’électricité de la CEET à Djama

Types d’équipements dans les concessions	Oui	Non	Taux (%)
Eau de la TdE	5	104	109
Electricité de la CEET	27	82	109

Source : D’après les travaux de terrain, mars 2024.

Comme le montre les données du tableau n°2, les résidents du quartier Djama souffrent durement de l’accès adéquat à l’eau potable et à l’électricité. Par rapport à l’eau potable, 95,4% des ménages n’ont pas d’eau potable

dans leur concession. Ces derniers se ravitaillent hors de la concession, prioritairement à la source d’eau aménagée dans le quartier voisin à Afeyé Kpota, dans les forages, dans les puits et rarement à la rivière

Eké. La ville d'Atakpamé étant reconnue pour ses problèmes d'eau, surtout en saison sèche, certains quartiers précaires à l'instar de Djama ont bénéficié, dans le cadre de la coopération

de jumelage entre Niort et Atakpamé, d'une borne-fontaine qui est une source d'eau aménagée (Planche n°7).

Planche n°7 : Sources essentielles d'approvisionnement en eau potable à Djama



Source : ODJIH K., vues prises en mars 2024.

La planche n°7 révèle les sources prioritaires d'approvisionnement en eau potable dans le quartier Djama en (a) un puits protégé, en (b) une source d'eau aménagée, en (c) la borne-fontaine Omidoudou, une source d'eau permanente et en (d) le tracé de la rivière Eké.

En ce qui concerne l'électricité, presque les trois quarts des ménages, soit 75,2%, ne sont pas connectés au réseau de la CEET en raison de l'indisponibilité du réseau. Cependant, ils sont nombreux à utiliser cette énergie à travers des branchements illicites. D'autres ménages utilisent des panneaux solaires et d'autres encore ont recours aux lampes à pétrole. Les ménages connectés à la CEET représentent 24,8%. Nombreux parmi ces ménages ont leur compteur hors de leur concession, souvent dans une concession voisine implantée à proximité de la voie de desserte, le long de laquelle on effectue l'extension du réseau.

Les difficultés d'accès à ces commodités urbaines rendent plus difficiles les conditions d'habitation à Djama qu'ailleurs. Dans ce contexte, des pratiques informelles pour accéder aux équipements urbains de base, qualifiés de fondamentaux, sont quotidiennes. De par la précarité de l'habitat, Djama exprime une image négative à Atakpamé et ne favorise pas une intégration urbaine.

3. Discussion

La précarité de l'habitat à Djama se manifeste par l'instabilité du site bâti et des mauvaises conditions de logement. Djama est un quartier non structuré, et son site collinaire accidenté n'est pas structuré. L'investigation montre que la majorité des bâtisses, soit 61%, sont instables. Dans ce même ordre d'idée, l'Agence ECAUH (2001, p. 45) évalue à 93,3% des soubassements en pierres à Djama et l'INSEED (2010, p.14) estime que les quartiers qui se développent sur des versants accidentés abritent des habitations les plus vulnérables. Cet aspect est partagé par D. Bawa (2017, p. 9). D'après cet auteur, les pentes fortes de 35 à 65% du site de la ville d'Atakpamé mettent à mal la durabilité des constructions. Abordant dans le même sens, M. Tchotsoua (2007, p. 6) affirme que les zones collinaires de fortes pentes, supérieures à 20%, sont l'objet d'une érosion de grande ampleur et posent le problème de l'instabilité des terrains. Ce qui est corroboré par C. Sosson, A. Marre et N. Josan (2022, p. 32). Pour eux, les constructions implantées sur le versant collinaire de la ville d'Oradea portent des indices variables de déstructuration allant des fissures des murs aux clôtures. Le même constat est fait par M. Tchotsoua (2007, p. 7) qui relève que 70% des constructions des versants en pente forte à Yaoundé sont en mauvaise posture.

Y. J. Assué et F. Traoré (2019, p. 72) évaluent à presque 80% des habitations désastreuses des zones inconstructibles à Bouaké. C'est dire que les versants à forte dénivellation fragilisent les réalisations humaines en rendant instables les constructions et les infrastructures de base. Les flancs collinaires n'ayant pas connu des aménagements préalables de terrassement déstructurent l'ossature du bâti. Toutefois, la proportion des bâtisses affectées est supérieure ailleurs qu'à Djama.

S'agissant des structures du bâti, elles témoignent d'un état de fragilité, soit 92,7% des murs et 84,5% des toitures. Ces résultats sont conformes à celui de l'Agence ECAUH (2001, p. 47) à Djama, qui évalue à 84,7% des murs en adobe et/ou en matériaux de récupération. Ce qui est concordant avec l'étude de D. Bawa (2017, p. 14) qui conclut que Djama est caractérisé par ses vieilles maisons en banco et aux toits couverts de tôles rouillées. Des constats analogues ont été faits dans les quartiers précaires à Bouaké où les habitations en matériaux précaires représentent 73% (Y. J. Assué et F. Traoré, 2019, p. 81).

Pour ce qui est des équipements et services urbains de base, leur accès formel est partout difficile à Djama. 95,4% des concessions ne disposent pas d'eau potable, la proportion étant de 75,2% pour l'électricité. Le quartier Djama n'étant pas structuré, il est difficile d'étendre les réseaux divers. C. Sosson, A. Marre et N. Josan (2022, p. 25) ont abouti au même résultat dans le nouveau quartier résidentiel de la ville de Oradea où presque 80% des ménages n'ont pas d'eau potable et 71% d'électricité dans leurs concessions. Le même point de vue est partagé par G. K. Ouadja, (2022, p. 128) dans la Ceinture verte de la vallée du Zio dans le Grand Lomé où 99,08% de ménages n'ont pas d'eau potable dans la concession et 98,2 d'électricité. L'entassement des concessions qui découle des occupations anarchiques entrave dès lors l'extension des réseaux divers et le drainage des eaux pluviales.

Conclusion

La ville d'Atakpamé est en proie à la prolifération des zones d'habitat précaire, et

parmi les facteurs du phénomène, occupe en bonne position la colonisation des versants collinaires au profit de l'implantation des habitations. C'est le cas du quartier Djama. Quartier urbain à positionnement géographique de centre-ville, Djama est favorable à l'accès aux opportunités de commodité urbaine et à la bonne intégration des citoyens. Cependant, ce quartier reste le moins intégré dans la ville d'Atakpamé. Il dénature le paysage et l'embellissement pittoresque de la « ville aux sept collines ». Cet aspect se manifeste par son cadre de vie et le paysage physique de son habitat. Ces derniers comportent diverses irrégularités qui compromettent le bien-être des citoyens et qui sont également en déphasage avec des dispositifs urbanistiques. Il y a donc lieu d'engager des opérations d'aménagement approprié à Djama, entre autres, la restructuration, pour améliorer les conditions d'habitation et l'accès formel aux équipements et services urbains de base.

Références bibliographiques

Agence ECAUH, 2001, *Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme d'Atakpamé*. Rapport final, Mairie, Atakpamé, Togo, 174 p.

ASSUE Yao Jean-Aimé et TRAORE Fanta, 2019, « Problématique des quartiers précaires dans la ville de Bouaké : Causes et conséquences dans le développement du tissu urbain ». In. *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, N°8, Vol. 2, octobre 2019, Ouagadougou, Burkina Faso, p. 65-83.

BAWA Dangniso, 2017, « Morpho-pédologie des versants, aménagements et risques hydromorphologiques dans la ville d'Atakpamé au Togo », In : *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, n°3, Déc. 2017, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, p. 6-24.

BERGES Louis et DECO-IC, 2015, *Réalisation des plans directeurs d'assainissement-PDA d'Atakpamé*, Rapport final, octobre 2015, Mairie d'Atakpamé, Togo, 109 p.

- DECRET N°67-228 du 24 octobre 1967, *Urbanisme et construction dans les agglomérations togolaises*, MUHRF, Lomé, Togo, 10 p.
- DJATCHEU KAMGAIN Martin Luther, 2022, « Citadins pauvres et habitat précaire à Yaoundé : De l'auto-construction à l'auto-viabilisation ». In : *Fabriques urbaines*, Revue de la Ville et de l'Environnement de l'Université de Constantine 3, Numéro 2, Volume 02, janvier 2022, Constantine, Algérie, p. 8-22.
- INSEED, 2010, *Recensement général de la population et de l'habitat*, INSEED, Lomé, Togo, 65 p.
- INSEED, 2021, *Recensement général de la population et de l'habitat*, INSEED, Lomé, Togo, 17 p.
- MOUCHILI Nchouwat Idrissa et MOUGOUE Benoît, 2023, « Causes de la prolifération des quartiers à habitat précaire à Yaoundé », In : *European Scientific Journal, ESJ*, 19 (14), p. 55-76.
- NUNYABOU Komla, 1987, *Développement urbain du site montagneux d'Atakpamé*, Mémoire en Urbanisme, EAMAU, Lomé, Togo, 133 p.
- ONU-Habitat, 2018, *L'état des villes africaines 2018. La géographie de l'investissement africain*, consultée le 6 juillet 2024, www.unhabitat.org, 127 p.
- OUADJA Gbati Kossi, 2022, « Ceinture verte de la vallée du Zio : une zone d'habitat précaire dans le district du Grand Lomé », In : *RSS-PASRES*, n°33, janvier-mars 2022, Abidjan, Côte d'Ivoire, p. 119-132.
- SOSSON Christelle, MARRE Alain et JOSAN Nicolae, 2008, « Mouvements de terrain et urbanisation le long du Cris Repede en amont de la ville d'Oradea (Roumanie) », In : *Revue Physico-Géo*, Volume 2-1, p. 21-35.
- TAKILI Madinatètou et DANVIDE Taméon Benoît, 2016, « Coopération de jumelage Niort-Atakpamé : un catalyseur du développement communal », In : *Revue de Géographie*, Université Ouaga I, Pr Joseph Ki-Zerbo, Vol.2, N°5, octobre. 2016, Ouagadougou, Burkina Faso, p. 228-249.
- TAKILI Madinatètou, 2014, *Croissance urbaine et dynamique des zones d'habitat précaire à Lomé*, Thèse de doctorat, Université de Lomé, Lomé, Togo, 472 p.
- TCHOTSOUA Michel, 2007, « Les risques morpho-hydrologiques en milieu urbain tropical : cas de Yaoundé au Cameroun », In : *Actes des JSIRAUF*, 6-9 novembre 2007, Hanoï, Thaïlande, p. 1-9.